



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Alsaciens et Lorrains

Question écrite n° 38447

Texte de la question

M Jean-Louis Masson attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur le fait qu'en ce qui concerne les patriotes réfractaires à l'occupation des mesures seraient actuellement envisagées pour faire reconnaître comme maladie bénéficiant de la présomption d'origine, d'une part, les infections pulmonaires, d'autre part, les infections cardio-vasculaires. Il souhaiterait donc connaître l'état d'avancement de ce dossier qui mérite le plus grand intérêt.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38447

Rubrique : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1329